

Garantie

Bulls



1. Garantie du cadre : Une garantie prolongée est souvent offerte sur le cadre du vélo, couvrant les défauts de fabrication du cadre d'une durée de 5 ans !

2. Garantie du système électrique Bosch : Le système électrique Bosch, y compris le moteur, la batterie et d'autres composants électroniques, est généralement couvert par une garantie distincte. Durée de 2 ans de garantie pour le système électrique excluant la batterie. La batterie est garantie pour 2 ans ou 500 cycles complets.

3. Garantie des composants : Les autres composants du vélo, tels que les freins, les dérailleurs, les roues, etc., peuvent également être assortis de garanties spécifiques contre les défauts de fabrication.

4. Service après-vente : Les revendeurs de Bulls offrent généralement des garanties sur la main-d'œuvre pour les réparations effectuées dans le cadre de la garantie. Cela peut inclure des ajustements gratuits ou des réparations gratuites pendant une certaine période après l'achat.